

A_{nnexe}

Arts du cirque

CLASSE TERMINALE DE LA SÉRIE LITTÉRAIRE ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU CHOIX

I. DÉFINITION

En classe terminale, comme en classe de seconde et de première, l'enseignement des Arts du cirque privilégie leur dimension créative et poétique.

Dans sa composante pratique, il est centré sur l'acquisition des savoir-faire fondamentaux liés aux différentes techniques circassiennes, dans une perspective artistique dénuée de technicisme.

Dans sa composante culturelle, il conduit une approche sensible et raisonnée des spectacles de cirque, en visitant la diversité de ses formes patrimoniales et contemporaines.

Sa mise en œuvre est assurée par une équipe composée d'enseignants de différentes disciplines et d'un partenaire culturel habilité, impliqué dans une démarche de formation et de création.

II. OBJECTIFS

Dans la continuité des objectifs généraux de formation décrits dans le programme des classes de seconde et de première, l'enseignement des Arts du cirque en classe terminale, qui nécessite une préparation physique régulière, vise :

- l'approfondissement et le perfectionnement des techniques liées à la ou aux familles choisies,
- l'élaboration d'un projet artistique personnel qui consiste en une mise en scène (ou une mise en piste pour un espace circulaire), dont les choix dramaturgiques et scénographiques intègrent un traitement de l'espace, de la lumière et du son,
- l'acquisition d'outils nécessaires à l'analyse d'une œuvre, d'un spectacle de cirque.

III. PROGRAMME

Le programme de la classe terminale doit tenir compte de l'hétérogénéité des niveaux de pratique et de connaissance des élèves dans les Arts du cirque.

III. 1 Les deux composantes fondamentales

Le programme s'organise à partir d'une composante pratique et d'une composante culturelle.

Composante pratique

Cette composante requiert une préparation physique exigeante et assidue dans la ou les familles que l'élève a choisi d'approfondir en classe de première ; un bilan est établi en fin de classe de première : il porte sur l'acquisition des fondamentaux et des principes généraux de la ou des familles choisies. Des ajustements peuvent être effectués (comme, par exemple, le rapport au risque dans la famille acrobatie).

La progression doit prendre en compte les compétences acquises de l'élève ; les difficultés rencontrées peuvent l'amener à un changement de famille afin d'éviter des risques inconsidérés.

En classe terminale, on privilégie :

- la recherche et l'acquisition d'éléments techniques élaborés,
- la démarche artistique liée à la création du personnage,
- le choix judicieux des éléments esthétiques nécessaires à la mise en scène : décors, costumes, lumière, sons, accessoires...

Composante culturelle

En classe terminale, l'enseignement vise à développer et enrichir une réflexion critique des élèves, portant :

- d'une part sur la nature, les structures, les fonctions, l'action et la place des arts dans la société,
- d'autre part, sur la spécificité du monde vivant et mouvant des Arts du cirque.

La composante culturelle met en œuvre ces objectifs en privilégiant une orientation littéraire et philosophique.

Toutes les disciplines collaborant à l'enrichissement de cette approche, le travail de l'équipe pédagogique (enseignants et artistes) est transversal et doit éviter l'écueil de la juxtaposition.

III. 2 Les deux ensembles du programme

Le programme comporte un ensemble commun obligatoire et un ensemble libre se répartissant en 3/4 et 1/4 du temps.

III. 2.1 L'ensemble commun obligatoire

L'ensemble commun obligatoire comporte deux parties articulées en permanence, l'une consacrée à la pratique artistique, l'autre à l'approche culturelle.

A - La pratique artistique

Le projet de l'élève se concrétise sous la forme de la création et de la mise en scène d'un numéro dont la durée minimale est de 4 minutes.

Ce numéro repose sur des choix dramaturgiques qui donnent un sens à la prouesse, singularité des Arts du cirque.

En classe terminale, il s'agit de conforter les acquis antérieurs dans les différentes familles dont une au moins a été choisie par l'élève en classe de première. Pour cela, on se réfère aux contenus de la composante pratique, détaillés dans le programme de la classe de première.

La pratique de l'élève dans la famille choisie est mise au service de son projet personnel : la mise en scène de son numéro, qui implique motivation et engagement. L'écriture du mouvement constitue le cœur de cette mise en scène et intègre les éléments suivants :

- la scénographie (la situation de l'action dans l'espace et sa destination à un public, la mise en place éventuelle d'un décor),
- le choix des accessoires et des costumes, voire leur création,
- le choix des éléments esthétiques liés à la lumière, à la musique et au son.

L'année de terminale constitue donc pour l'élève une synthèse des différentes acquisitions et compétences à la fois pratiques, artistiques et culturelles.

Comme pour la classe de seconde et de première, la préparation physique est une nécessité. En classe terminale, l'élève doit être capable de prendre en charge de façon autonome sa préparation physique en vue de la réalisation de son numéro.

Par ailleurs, la composante pratique s'appuie fortement sur le développement des compétences artistiques du jeu d'acteur et de la danse ; elle se met au service du personnage ou des personnages du numéro, que ce dernier soit individuel ou collectif.

Pour faire émerger son personnage, l'élève est invité à solliciter différents « états de corps » afin :

- de mettre en place, de façon individuelle et collective, des éléments de la représentation, devant public,
- de construire et d'écrire un projet dramaturgique,
- de mettre son énergie au service de la technique, en accordant virtuosité et rythme des actions,
- d'engager son énergie au service d'une expressivité dramatique,
- de travailler la dimension vocale : mise en voix d'un texte dramatique, chant, rythmes...

B- L'approche culturelle

Alors que l'approche culturelle en classe de première a pour objet les grandes évolutions du cirque au XX^e siècle, en classe terminale l'enseignement privilégie la dimension critique de la réflexion. Celle-ci prend en compte les contenus, notions et dimensions présents dans les programmes de littérature, de philosophie, d'histoire et d'éducation physique et sportive. Elle peut se donner pour objet d'étude, par exemple, société et culture, création et spectacle... et aborder des thématiques transversales, par exemple, la figure du cercle, le nomadisme, les mythes (ex : Dionysos)...

Elle s'appuie sur un ensemble d'œuvres représentatives de l'évolution des Arts du cirque, depuis le cirque « à l'ancienne » d'Alexis Grüss jusqu'à des formes de création affirmant leur caractère contemporain, comme les créations de Joseph Nadj. Seront également abordées des créations mettant en œuvre des genres différents : théâtre, autobiographie et cirque avec Christophe Huisman ; cirque, créations plastiques, réflexion sur le temps et la trace avec Johann le Guillerm...

Le cirque est un art qui fait appel à des techniques et à des univers esthétiques propres à d'autres arts ; c'est pourquoi son enseignement peut proposer des sujets d'étude prenant en compte différents langages et regards. Toute œuvre de cirque peut être mise en relation avec d'autres œuvres : plastiques, cinématographiques, théâtrales, chorégraphiques, musicales. Son étude intègre dans tous les cas la dimension de l'histoire des arts.

III. 2. 2. L'ensemble libre

Respectant les objectifs de formation fixés par le programme et prenant en compte le niveau et le goût des élèves, les ressources de l'établissement et de l'environnement, l'équipe pédagogique dispose librement de cet ensemble, qu'il s'agisse d'une démarche interne à la discipline ou d'une ouverture à l'environnement pédagogique et culturel.

Dans une démarche interne à la discipline, on peut notamment approfondir certaines connaissances (voir programme de la classe de première, III.2).

Dans une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, on peut notamment :

- monter un projet avec des disciplines autres que les disciplines littéraires et artistiques (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, langues vivantes) à partir de thèmes, questions, problématiques complémentaires ;
- consolider les relations entre l'enseignement et la création, l'école et les lieux de vie artistique et culturelle, en utilisant au mieux les ressources offertes par l'environnement (festival, expositions, rencontres avec les professionnels sur leur lieu de travail...), par exemple en se penchant sur le montage d'un

spectacle du point de vue de son carnet de création, de sa logistique ou de son économie ;

- interroger l'image que les médias – journaux, télévision – donnent du cirque, notamment à propos de spectacles de cirque médiatisés.

IV. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE

Si la classe de première privilégie la recherche collective, la classe terminale met l'accent sur un travail plus autonome aussi bien dans la formation pratique que dans la formation théorique, indissociable de cet enseignement. Cette formation est dispensée dans un esprit de liberté et d'ouverture qui privilégie l'expérimentation, la capacité d'initiative et la diversité des démarches et des approches.

La réflexion individuelle et collective trouvera son point d'ancrage dans le journal de bord. Dans ce journal de bord, les élèves prennent en charge le bilan des séances ou des séquences en proposant leur éclairage personnel. Ils rendent compte de la même façon des rencontres, des spectacles vus et de leurs recherches personnelles.

La mise en œuvre de l'enseignement veille en particulier aux éléments suivants :

- la découverte d'une palette diversifiée des techniques de cirque, y compris le montage – démontage et la vérification du matériel spécifique à chaque discipline,
- la combinaison de situations de travail collectif et de travail individuel, de manière à faire émerger la notion de « projet personnel » de l'élève en cours d'année, en tenant compte du rythme d'apprentissage, des engagements et des réussites de chacun, ce qui permet à l'élève de mûrir le choix de sa spécialisation dans une ou deux familles en fin d'année, et suppose un dialogue et des mises au point régulières entre l'élève et l'équipe pédagogique,
- la mise en place d'outils méthodologiques, partagés ou individuels : grilles de lecture de spectacles vivants, documents audiovisuels, journal de bord, dossier de recherche, exposés...
- l'instauration d'un dialogue et de situations concrètes de collaboration entre les élèves des différents niveaux de formation,
- l'écriture comme explicitation du projet : exploration et recentrage sur les choix de l'élève en matière d'expression et de démarche, dans le cadre, par exemple, d'ateliers d'écriture,
- la recherche d'une transversalité entre les différents enseignements, en particulier les enseignements artistiques.

Il est important que les élèves, au cours de l'année, voient environ six spectacles, dont deux de cirque, appartenant à des champs artistiques différents : danse, théâtre, musique, marionnettes, théâtre d'objets, cinéma... Ceci n'exclut pas d'autres contacts avec les arts, tels qu'expositions, visites de musée, concerts, etc.

V. COMPÉTENCES ATTENDUES

A la fin de la classe terminale, l'élève a acquis des compétences artistiques, culturelles, techniques, méthodologiques et comportementales.

En réalité imbriquées, ces compétences sont distribuées en catégories distinctes, par souci de clarté et d'efficacité.

1 Compétences artistiques

L'élève est capable :

- de proposer, en la justifiant, la mise en scène personnelle d'un numéro et d'en analyser la portée artistique dans sa complexité,
- de mettre au service des autres et du public les connaissances culturelles et techniques que sa fréquentation des Arts du cirque lui a permis d'acquérir tout au long de son cursus.

2 Compétences culturelles

L'élève est capable :

- de rendre compte de sa réflexion et de son analyse concernant les composantes fondamentales du cirque d'aujourd'hui, en relation avec les autres arts,

- d'exercer son esprit critique et de mobiliser une réflexion philosophique au service de son analyse des dimensions sociales, créatives et spectaculaires des Arts du cirque.

3 Compétences techniques

L'élève, s'appuyant sur les compétences acquises en classe de seconde et de première, utilise les différentes familles comme éléments majeurs de création.

En classe terminale, on privilégie :

- le travail acrobatique prenant en compte la diversité des espaces de jeu : espace réduit, piste ronde, déplacements croisés...
- le travail acrobatique utilisant les différentes hauteurs d'évolution,
- le rythme et la vitesse d'exécution.

4 Compétences méthodologiques

L'élève est capable :

- de mener une recherche documentaire et pour cela de fréquenter des lieux de ressources, en particulier à l'aide de technologies de l'information et de communication,
- d'analyser des créations ou des spectacles, de les confronter de manière organisée, de justifier ses choix, de proposer des éléments

nouveaux, à l'oral et à l'écrit, et d'en tirer des enseignements pour son travail de pratique.

5 Compétences comportementales

L'élève est capable :

- de s'engager pleinement dans la réalisation d'un numéro de cirque, impliquant ou non des partenaires, avec, dans ce dernier cas, la conscience exacte de sa responsabilité personnelle,
- d'exercer un regard critique quant aux enjeux de sa participation à une entreprise artistique vivante, l'incluant en tant que personne pensante et responsable.

VI. ÉVALUATION

Prenant appui sur les compétences précisées ci-dessus, l'équipe évalue les acquis et la progression de l'élève à la fois par des évaluations formatives en cours d'année (notamment en fin de séquence et/ou d'apprentissage) et par une évaluation sommative en fin d'année.

Le dialogue permanent avec l'élève est essentiel pour lui permettre de se déterminer de façon raisonnée quant à la poursuite de son engagement dans cette voie.